

APPRENTIS Ils souhaitent trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et aimeraient un emploi qui leur offre de la confiance et de la flexibilité.

Les besoins et les attentes des jeunes envers le monde du travail ont changé ces dernières années. Si le travail garde toute son importance, il ne fait toutefois plus forcément partie des priorités. Les jeunes ont davantage envie de s'épanouir dans leur vie. Ils sont attentifs à leur bien-être et cherchent un équilibre entre vie privée, loisirs et emploi. Ils ne se projettent plus sur le long terme et certains changent plus souvent d'emploi. «D'une manière générale, les jeunes réfléchissent à ce que l'entreprise peut leur amener. Il y a un certain décalage avec les générations précédentes. Avant, on se demandait comment on pouvait apporter ses compétences à l'entreprise, comment on pouvait la faire progresser», analyse Gérard Clivaz, directeur de l'école professionnelle artisanat, service communautaire, EPASC, à Châteauneuf et Martigny. «Former des apprentis a toujours été un challenge pour les patrons. Ils prennent ce



Les attentes des jeunes envers le monde du travail:

- S'épanouir.
- Pouvoir maintenir leur loisir à côté du travail.
- Avoir des horaires de travail flexibles.
- Trouver un climat de travail positif, collaboratif où la confiance règne.

Quelle place pour les jeunes au travail?

PAR LYSIANE.FELLAY@LENOUVELLISTE.CH

note encore Gérard Clivaz. Comment relever ce défi? Comment gérer son entreprise et ses collaborateurs toutes générations confondues? La Journée valaisanne Performance et santé en entreprise du 10 mai sera dédiée à cette thématique de la place des jeunes dans le monde du travail (voir encadré).

Faculté d'adaptation

Reste que l'arrivée dans le monde professionnel n'est pas anodine pour les jeunes. De nombreux changements interviennent. «Ils passent d'un horaire scolaire à un horaire de travail. Si pour certains, embrasser le monde du travail se fait naturellement, pour d'autres, c'est un choc», explique Gérard Clivaz. «En général, les apprentis font preuve d'une grande faculté d'adaptation. Ils

mûrissent très rapidement», poursuit-il. Dans les professions physiques, ils font face à de grandes transformations en peu de temps. Les muscles se développent et les jeunes sont souvent très fatigués la première année. Aussi, ils doivent conjuguer travail, cours, devoirs et leçons à domicile. «Nous prêtons une attention particulière à leur santé et leur bien-être et les accompagnons sur ce chemin. Les heures «sport et prévention santé» sont aussi adaptées aux risques et exigences en lien avec leur profession. Nous organisons régulièrement des interventions de prévention autour de l'usage de l'internet, des addictions ou encore de la sexualité», explique le directeur de l'EPASC. Les apprentis regrettent parfois de jouer un rôle «d'exécutant». «Les patrons ne

peuvent pas leur donner de grandes responsabilités d'entrée de jeu. Il y a un cheminement à faire avant d'arriver à une certaine autonomie. Il faut accepter de devoir donner avant de recevoir», explique Gérard Clivaz. Les générations précédentes transmettent leurs connaissances, font progresser les apprentis. Dans le même temps, les apprentis leur transmettent leurs connaissances des outils numériques notamment.

Travail 4.0

Si les attentes des jeunes envers le travail changent, le monde de l'entreprise évolue également. La transformation numérique et les nouvelles technologies y sont pour quelque chose. On appelle cela le travail 4.0. Avec lui arrive la hiérarchie horizontale plutôt que pyramidale. Les collaborateurs sont intégrés à l'entreprise, participent aux décisions. Les horaires de travail sont plus flexibles. La fondatrice de l'entreprise Opaline, Sofia de Meyer, a opté pour une gouvernance moderne, inspirée du modèle de Peter Koenig. L'entreprise, active dans la production de jus de fruits pressés frais, emploie neuf collaborateurs à Orsières. Chez elle, le mot d'ordre est la confiance. «Chaque collaborateur occupe un poste en fonc-

tion de ses compétences. Il est totalement autonome et prend donc les décisions pour son secteur d'activité. Les autres collaborateurs et moi-même sommes là pour l'aider ou l'accompagner, si nécessaire. Chaque décision se prend toujours en tenant compte des besoins de l'écosystème autour de l'entreprise Opaline, des besoins du groupe. Le droit à l'erreur est toléré et encouragé. On a le devoir de prendre des risques et d'apprendre de nos erreurs», explique Sofia de Meyer. Les anciens collaborateurs touchent tous le même montant. Les nouveaux arrivants ont un salaire plus bas et progressent par paliers réguliers pour atteindre le salaire linéaire. Chacun s'organise comme il le souhaite au niveau des horaires. «Ce système fonctionne très bien. Les collaborateurs se sentent entendus et valorisés. Le climat de travail offre confiance, autonomie, solidarité et écoute mutuelle à chacun», explique Sofia de Meyer. Aujour'hui, Sofia de Meyer est régulièrement invitée à des conférences pour présenter son modèle d'entreprise. «Les jeunes que je rencontre ont envie de flexibilité et de confiance. Ces nouveaux modèles se développent gentiment», termine-t-elle.



«Les apprentis font preuve d'une grande faculté d'adaptation.»

GÉRARD CLIVAZ,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE
ARTISANAT, SERVICE COMMUNAUTAIRE
À CHÂTEAUNEUF ET MARTIGNY

défi à cœur puisqu'il s'agit de former la relève de demain. Sans employés formés et qualifiés, un métier peut perdre en qualité et donc en crédibilité,

JOURNÉE PERFORMANCE ET SANTÉ EN ENTREPRISE

La santé des apprentis sous la loupe

La Journée valaisanne Performance et santé en entreprise aborde la thématique de la place des jeunes dans le monde du travail. Elle aura lieu le vendredi 10 mai 2019 à la Clinique romande de réadaptation à Sion et s'adresse aux chefs d'entreprise et aux responsables des RH. Plusieurs conférenciers interviendront sur ce sujet. Eric Davoine, professeur en ressources humaines et management à l'Université de Fribourg expliquera les changements liés à la technologie numérique

et leur impact sur l'organisation des entreprises. La santé des apprentis en centre professionnel ainsi que de nouveaux modes de management, dont celui d'Opaline, feront également l'objet d'interventions. Enfin, l'après-midi, plusieurs ateliers sont proposés aux participants autour de la sécurité au travail, des addictions, de l'hyperconnectivité aux réseaux sociaux ou encore la symphonie des générations. Infos et inscriptions sous www.suva.ch/performance-sante2019

LE CONSEIL
PRÉVENTION
DE LA LIGUE
VALAISANNE
CONTRE LE CANCER



Opter pour une alimentation équilibrée

Un mode de vie sain avec une alimentation équilibrée permet de réduire le risque de cancer de 30 à 40%. C'est l'information que souhaite faire passer la Ligue valaisanne contre le cancer à l'occasion de son 60e anniversaire. Il faudrait consommer cinq portions de fruits et légumes par jour. Ils fournissent les vitamines et les sels minéraux nécessaires à l'organisme et aident à maintenir un poids corporel sain. Privilégiez les céréales complètes qui stimulent l'activité intestinale et abaissent le risque de cancer de l'intestin. Mieux vaut limiter la consommation de viande rouge et de charcuterie (pas plus de 500 grammes par semaine). On peut, par exemple, prévoir des journées sans viande. Les poissons, les œufs, les produits laitiers ou le tofu garantissent aussi un apport en protéines. En limitant la consommation de sel, on limite le risque de cancer de l'estomac.

Plus d'infos sur:

www.liguecancer.ch
ou sur le site du Code européen contre le cancer.

EN BREF

GROUPE D'ENTRAIDE

Maladie psychique et prison



Les proches d'un patient psychique concerné par la prison ne savent pas toujours avec qui partager leur ressenti ou leurs difficultés. Ils ne savent pas toujours où trouver des informations. Le Graap - Association (Groupe d'accueil et d'action psychiatrique) avec le soutien de l'AVEP (Association valaisanne d'entraide psychiatrique) a mis sur pied un groupe d'entraide et d'action. La prochaine rencontre a lieu le 12 avril de 14 à 16 heures à Monthey (route du Martoret 31A, locaux de l'AVEP). Infos par mail à madeleine.pont@graap.ch ou par téléphone: 079 212 54 12.